

PROJET DE COMPTE-RENDU  
CSS BOUSSENS du 22 novembre 2024

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/ EXCUSE/ABSENT
collège administration			
Sous-préfecture de Muret	Dounia ELAID	Cheffe de pôle réglementation/sécurité	Présente
Préfecture Haute-Garonne/SIRACE D PC	Stéphanie MONTOLIU		Présente
SDIS	Jérémy COURTOUX		Présent
DREAL	Rémy CORTES Guillaume MORICEAU	Adjoint-chef UID Inspection	Présent Présent
DREETS	Olivier DEBLONDE		
DDT			
collège collectivités			
Mairie de Boussens	Christian SANS Roger RAMEAU	Maire, titulaire Titulaire	Présent Présent
Mairie de Mancieux	Monsieur le Maire André DUDIN	Titulaire Adjoint au Maire, titulaire	Excusé Présent
Mairie de Roquefort sur Garonne	Jean-Bernard PORTET Son représentant	Maire, titulaire Titulaire	Présent
Conseil départemental 31	Le président Son représentant	Titulaire Titulaire	Excusée
collège riverains			
SNCF Réseaux	Géraldine CASSEZ Alain BRU	Titulaire Suppléant	
Protection du biotope de l'île de Bègue	Gérard ARROYO	Titulaire	Présent
Vitesco Technologie France	Isabelle Quideau	Titulaire suppléant	
Riverain	Suzanne SOLLE	Titulaire	
collège exploitants			
ANTARGAZ		Ingénieure HSE, titulaire Chef de centre, titulaire Suppléant	Présente Présent
BASF		Directeur de site,	Présent

	K	titulaire Responsable HSEQ,	Présente
	L	titulaire Titulaire	
Collège salariés			
ANTARGAZ		Ouvrier d'exploitation, titulaire Suppléant	Présent
BASF		Opérateur, titulaire Titulaire Suppléant	Présent

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte-rendu de la CSS du 14 novembre 2023
- Bilan 2024 – Sociétés ANTARGAZ et BASF
- Bilan 2024 de l'inspection des installations classées
- Point d'avancement du PPRT
- Questions diverses

*Ouverture de la séance à 9h45 sous la présidence de Mme Dounia ELAID, cheffe de pôle réglementation et sécurité de la sous-préfecture de Muret.*

M. le sous-préfet est excusé pour son absence.

L'ordre du jour est présenté.

- **Approbation du compte-rendu de la CSS du 14 novembre 2023**

*Le compte-rendu de la CSS du 14 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.*

- **Bilan 2024 – Sociétés ANTARGAZ et BASF**

La responsable HSE de la société ANTARGAZ présente le bilan 2024. Elle rappelle les activités du site et l'organisation. Le site compte 22 collaborateurs.

Un arrêté préfectoral complémentaire a été acté le 8 avril 2024 précisant les dispositions particulières de poste de chargement.

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été mis à jour et sera validé fin d'année 2024.

Le réexamen de l'Etude de Danger (EDD) a été transmis le 17 janvier 2024 au service de la DREAL et est actuellement en cours d'instruction.

Le budget alloué pour les travaux réalisés sur le site s'élève à 500 000 euros. Une présentation des projets majeurs à venir est réalisée.

Un exercice mettant en œuvre le plan d'opération interne (POI), puis le PPI a été réalisé le 11 juin 2024, en lien avec les services de l'Etat. Les exercices mensuels prévus et réalisés par l'exploitant dans le cadre de son POI ont été exécutés sur l'année 2024.

Les événements notables déclarés sont détaillés.

Des audits externes qualité et autosurveillance ont été réalisés les 22 novembre 2023 et 14 mai 2024.

Une inspection de la DREAL a été réalisée le 18 octobre 2024, avec pour thème la défense incendie.

Le directeur du site BASF présente le bilan 2024.

Les faits marquants 2024 sont : l'arrêt définitif de l'activité de production de Stérols et la suppression de la chaudière de gaz naturel.

Aucun accident, ni incident n'est à déclarer.

Six exercices POI (plan d'opération interne) et un exercice ESI (équipier de seconde intervention) ont été réalisés. Deux formations, GRIMP (groupement de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux) et risque chimique, avec mise en situation, ont été réalisées en avril et mai 2024, en collaboration avec le SDIS. Afin de tester la chaîne d'alerte, une alerte PPI a été déclenchée.

Une visite de la DREAL a été menée le 7 mars 2024, portant sur les risques industriels.

Les audits internes, externes et de certifications ont été réalisés.

Les projets liés à la sécurité et à l'environnement sont présentés, ainsi que la transformation de l'atelier polyvalent.

La mise en place d'un nouveau produit est en cours de préparation.

Le chef de centre de la société ANTARGAZ souhaite connaître la superficie de toiture amiantée concernée par le remplacement.

Le directeur du site BASF précise que le remplacement porte sur environ 800 mètres carrés.

#### - Bilan 2024 de l'inspection des installations classées

L'inspecteur de la DREAL présente le bilan d'inspection de la société ANTARGAZ.

Une visite d'inspection a été réalisée le 18 octobre 2024, concernant les moyens de défense. Des documents complémentaires ont été demandés à l'exploitant. Le rapport est en cours de finalisation.

Un porter à connaissance a été déposé le 27 janvier 2023 et complété le 15 janvier 2024, concernant la modification du poste de chargement de propane. Après instruction du dossier, un arrêté préfectoral complémentaire a été signé le 8 avril 2024.

L'inspecteur de la DREAL présente le bilan d'inspection de la société BASF.

Une inspection a été réalisée le 7 mars 2024 sur la gestion des by-pass/shunt, action nationale. Aucune non-conformité n'a été constatée. Une observation a été formulée.

Un porter à connaissance a été déposé le 6 octobre 2023, relatif à la fin d'activité de Stérols. Aucune remarque particulière n'est à noter. Une lettre préfectorale a été réalisée, afin d'acter cet arrêt.

Un deuxième porter à connaissance a été déposé le 24 juillet 2024, relatif à l'arrêt de la chaudière flux thermique. Une lettre préfectorale a été réalisée.

La DREAL a reçu le 14 mars 2024, le réexamen de l'Etude de danger (EDD). Celle-ci est en cours d'instruction.

#### - Point d'avancement du PPRT

La DREAL présente le point d'avancement concernant le PPRT.

Pour mémoire, 7 biens sont en secteur d'expropriation et 13 en secteur de délaissement.

12 biens ont été acquis par les communes, via une procédure de délaissement et une expropriation a été réalisée. 7 biens n'ont pas fait usage de leur droit de délaissement, avec une échéance au 25 mai 2022. L'échéance des travaux de renforcement a été reportée jusqu'en 2027. Toutes les conventions sont arrivées à échéance. La loi ne prévoit pas de dispositif de contrôle, ni de sanction si les travaux n'ont pas été réalisés. Cependant, en cas d'accident majeur, les assureurs regarderont si les travaux ont été réalisés.

39 maisons étaient concernées pour les travaux de renforcement. Sur les 20 diagnostics effectués, 12 maisons ont réalisé les travaux.

#### - Questions diverses

En juin 2024, la société ANTARGAZ a réalisé un exercice PPI. L'ensemble de l'exercice s'est bien déroulé. Cependant, la communication et la fiabilisation des informations entre les différents postes de contrôle (PC) restent compliquées. Les informations ont mal été interprétées.

Le Maire de Boussens remercie les exploitants pour l'amélioration de la sécurité des sites. La présence de ces sites industriels sur la commune est globalement bien perçue, la population continue à s'installer à Boussens.

La cheffe de pôle réglementation et sécurité de la sous-préfecture de Muret remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 10h40.

Monsieur le sous-préfet